



Appel à communications

9^{ème} Journée d'Étude des Doctorant.e.s du Cerlis

Date limite : 8 juillet 2019

« Doctorat et vie privée des doctorant.e-s : quelles articulations ? »

Jeudi 12 décembre 2019
Paris 3 – Sorbonne Nouvelle

Le doctorat est un moment de la vie du chercheur-e particulièrement intéressant pour observer quels impacts a le travail de recherche sur la vie privée. En effet, le-la doctorant-e va être confronté-e à cette identité de chercheur-e et à ses pratiques : de nouveaux réseaux de sociabilité se mettent en place avec les pairs (non sans questions hiérarchiques), un nouveau statut (plus ou moins institutionnalisé par un contrat), ainsi que des activités de recherche et d'enseignement (colloques, séminaires, TD). Le changement de position sociale à l'entrée en doctorat va avoir des répercussions sur la perception que la personne a d'elle-même et que ses proches ont d'elle, notamment dans les cas d'ascension sociale et/ou d'hétérogamie sociale. Ces impacts sur la vie privée sont alors à réfléchir en fonction des différents marqueurs sociaux (critères de classe sociale, âge, genre, ethnicité,...) des doctorant.e.s, qui ne forment pas un groupe homogène.

Si le doctorat en sciences humaines est en apparence soumis à des contraintes moins fortes que dans certaines disciplines astreintes à un travail en équipe et à des horaires, il n'en reste pas moins défini par un statut spécifique (entre étudiant et salarié) et des contraintes temporelles et institutionnelles, qui ont récemment changé avec la réforme du doctorat de l'arrêté du 25 mai 2016. Le travail doctoral implique diverses formes de précarité, visibles par les conditions matérielles de réalisation de la thèse (absence de lieu de travail, de rémunération, de droits sociaux), mais aussi dans la faible reconnaissance qui lui est attribuée (peu de représentation dans les conseils d'université, statut peu clair pour les organismes tel que Pôle emploi), l'insertion plus ou moins forte dans un groupe de recherche (département, laboratoire), et les violences que les doctorant.e-s peuvent subir (de la violence symbolique aux plagiat de leurs travaux, en passant par les violences sexistes). Les conditions de vie des doctorant.e-s commencent à intéresser les chercheur.e.s, les laboratoires et les associations de doctorant.e-s et de précaires ; elles ont intéressé le grand public à travers la bande dessinée *Carnets de thèse* de Tiphaine Rivière. Celle-ci met en scène le quotidien tragi-comique d'une doctorante en littérature, qui voit les frontières entre vie privée et travail de recherche s'estomper. Le thème de cette journée d'étude nous est apparu évident après les discussions informelles que nous avons tous les ans entre

organisatrices et participant-e-s : ruptures avec nos conjoint-e-s, maternité et paternité, relations avec nos parents, état de santé physique et mentale... Ces évènements de nos vies ne nous semblent pas étrangers à nos recherches, que ce soit à travers les choix de nos sujets, les réorganisations temporelles que ces événements suscitent, la théorisation ou la politisation de nos vécus. Suite à ces échanges et en référence au contexte politique, artistique et théorique qui rend publique l'expérience des doctorant-e-s (jusqu'à lors largement invisibilisée), nous avons souhaité faire appel à vos réflexions sur les dimensions autobiographiques de la thèse (et notamment de votre thèse).

De la définition du sujet de la thèse à l'expérience de cette porosité entre vie privée et travail doctoral, l'entrée dans le métier de chercheur-e s'accompagne souvent d'une forte réflexivité sur soi et son parcours de vie. Comment le travail va-t-il affecter la vie privée des doctorant-e-s, leur santé et leurs sociabilités, et comment la vie privée peut-elle, à son tour, avoir des répercussions sur le travail de doctorat ?

Axe 1 : Être le sujet de sa thèse ?

Se questionner sur le travail de thèse engendre un questionnement plus large sur la question des choix. « L'heure des choix » (Herzlich, 2002), c'est d'abord le moment de la prise de décision initiale, à savoir, « se lancer » dans l'aventure de la thèse. De cette décision, naît une succession d'autres choix pour le doctorant : choix du sujet, choix du directeur.rice de thèse, choix du financement, etc. Si les motivations menant à une inscription en doctorat peuvent être multiples, il nous paraît intéressant de questionner la place de la « passion », ou en tout cas de « l'intérêt personnel », dans une expérience de doctorat. Quelle est la place de l'« identité du chercheur » (Perreault, 2009) au sein d'un travail de recherche doctorale ? Quelles « traces » le parcours de vie du doctorant imprime-t-il sur le travail de recherche en construction ? Le travail de thèse est un travail long, exigeant, astreignant (Beaud, 1997), peu ou pas rémunérateur – seuls 10 % des doctorants en sciences humaines touchent une allocation de recherche (Lhéréty, 2011). Face à ces difficultés, quels intérêts – autres qu'économiques – y a-t-il à accomplir ce travail de recherche ? Nous questionnons ici la place et le rôle, tout au long de l'expérience doctorale, d'un intérêt personnel et d'une « implication affective » (Lhéréty, 2011) du doctorant dans la réalisation de sa thèse.

Seront particulièrement appréciées les propositions soulignant le lien entre les parcours de vie « avant la thèse » et le choix du sujet : comment les expériences professionnelles mais aussi (et surtout ?) personnelles influencent le.a doctorant.e dans le choix de son sujet ? Nous souhaitons également aborder la manière dont s'articulent la subjectivité induite par les rôles d'individu.e et de citoyen.e du.de la doctorant.e ou jeune chercheur.e face aux exigences d'objectivité de la recherche (Perreault, 2009). Quelles sont les richesses et les limites d'un travail de recherche portant sur un objet « proche » du chercheur.e ? La question de l'implication du.de la doctorant.e nous apparaît comme un enjeu de la recherche : elle peut permettre une meilleure compréhension de l'objet de recherche (Hamisultan, 2014), et elle permet d'aborder les situations délicates pouvant émerger lors d'une forte implication du.de la doctorant.e ou jeune chercheur.e : problème de légitimité auprès des pairs reprochant au.à la doctorant.e d'être « trop » impliqué.e pour traiter scientifiquement l'objet, risque de glisser vers un « empirisme feint » (Arborio et Fournier, 2005) qui transformerait les observations sur le terrain en « essayisme subjectif ».

Axe 2 : Vie privée, ruptures et continuités des temporalités de la thèse

Ce deuxième axe, quant à lui, a pour vocation de questionner l'irruption de la vie personnelle dans la temporalité du travail de thèse et dans le cadre institutionnel du doctorat. Si la réalisation d'une thèse se caractérise à l'amorçage par un flou concernant l'étendue et les modalités réelles du travail à réaliser, puis par une grande hétérogénéité des expériences vécues par les doctorant.e.s (Génération PhD 2019), la formation doctorale est de plus en plus structurée par des injonctions visant à baliser le parcours du doctorant.e et à préparer sa future (ré)insertion professionnelle à l'issue de son doctorat. Ainsi, de nouveaux jalons tels que le « plan individuel de formation », le « comité de suivi », la « présentation de thèse à mi-parcours » ou encore la réduction légale de la durée de préparation dudit doctorat se sont récemment ajoutés aux épreuves traditionnelles de la publication d'articles, de la participation à des colloques, de la charge d'enseignement (Serre, 2015) et, bien sûr, de la soutenance de la thèse. Par ailleurs, les doctorant.e.s sont libres dans l'organisation de leur travail et n'ont souvent pas de lieu de travail attribué, étudient aussi bien à l'université (laboratoire de recherche, bibliothèque) qu'à leur domicile. L'institution donne donc de la liberté aux doctorant.e.s qui doivent gérer leur rapport à la vie privée et à la vie professionnelle. Cette réalité nous mène à considérer deux caractéristiques du doctorat que nous retiendrons ici comme des pistes de réflexions possibles : la première est sa temporalité, la seconde est sa nature hybride entre cycle de formation et expérience professionnelle.

Il s'agit tout d'abord de comprendre les conséquences des ruptures biographiques sur la continuité du travail de thèse. En effet, durant cette « formation à la recherche par la recherche », des événements biographiques tels qu'une dépression, l'expérience de la maternité ou de la paternité, une rencontre ou une rupture amoureuse ou d'autres encore peuvent survenir pour le doctorant.e. Ces événements peuvent entrer en conflit avec la temporalité bien réglée de la réalisation d'un doctorat, qui suppose une durée déterminée selon sa réalisation à temps plein ou partiel, et questionner le cadre contractuel de la thèse (contrat doctoral, contrat de chargé.e de cours, autres contrats). Comment le.la jeune chercheur.e « investit » ces périodes : poursuit-il.elle son travail en raison de cette « exigence académique de plus en plus forte qui consiste à réduire la durée des thèses en sciences sociales à trois ans pour l'aligner sur celle des thèses en sciences de la nature » (Nicourd, 2015) ? Comment le.la doctorant.e opère-t-il.elle pour (re)trouver un point d'équilibre quand le volet personnel prend davantage de poids que le volet professionnel, ou l'inverse ?

Il s'agit aussi d'interroger la place et le rôle de l'entourage professionnel lorsque le.la jeune chercheur.e traverse ce type d'événement. Entre rapports pédagogiques, relations hiérarchiques, émulation intellectuelle, quels dialogues se nouent et se dénouent avec les directeur.trices, les autres titulaires, les doctorant.e.s, les étudiant.e.s, les agents administratifs, etc. Quelles pudeurs, inhibitions, ou encore quel sentiment d'émancipation ces situations font-elles apparaître ?

Aussi, cet axe - dont le contexte est celui d'une multiplication des tâches du.de la doctorant.e dans une temporalité de plus en plus restreinte - fait appel à toute proposition relative aux conséquences des événements biographiques sur le *travail* de thèse. Les propositions qualitatives ou quantitatives attendues devront donc questionner les effets de tels

événements sur le travail de recherche, l'organisation du doctorant et/ou la façon dont il/elle se représente et se projette dans une vie professionnelle présente et future.

Axe 3 : Le.a doctorant.e en situation de mobilité sociale, « l'enfer c'est les autres »¹ ?

Dans ce troisième et dernier axe, seront interrogés les rapports que les doctorant.e.s entretiennent à leurs réseaux de sociabilité, amicaux, conjugaux, familiaux, professionnels etc., dans lesquels ils.elles s'inscrivaient avant d'initier leur thèse et ceux dans lesquels celle-ci les amène(ra) à s'inscrire durant et après sa réalisation.

Plus précisément, un intérêt particulier sera porté aux communications de doctorant.e.s et de docteur.e.s en situation de mobilité sociale qui peut ou a pu les inscrire au cœur de la tension du « *jamais parfaitement dans l'un [milieu], jamais parfaitement dans l'autre, mais maître dans aucun des deux* » (Danasségarane S., p.226. In, Jaquet C., Bras G., 2018). De cette tension qui se joue pour le.a doctorant.e dans tous les milieux sociaux qu'il.elle fréquente, naissent de multiples zones d'inconfort desquelles il est parfois bien difficile de se départir. Ainsi, d'un défaut de familiarité à l'égard des codes de son « milieu intellectuel et social d'accueil » peuvent poindre des sentiments d'imposture ainsi que le décrit Soubattra Danasségarane. Professeure agrégée de philosophie ayant passé sa jeunesse en cité HLM en Seine-Saint-Denis, ce n'est pas sans « *angoisse* » qu'elle se présente en colloque face à ses collègues qu'elle juge bien plus grands qu'elles à l'aune de leur « *jargonage érudit* » que cette dernière oppose à ses « *mots si simples* » à elle. (*Ibid.* p.226). Inversement, la distance aux « codes universitaires » peut être pensée comme un espace plus grand de libertés permettant de s'émanciper dans la mesure du possible de leur rigidité.

Dans son milieu d'origine, avec sa famille (entendue au sens large), ses ami.e.s, ses collègues etc., le.a doctorant.e peut également faire face à des situations délicates. La littérature, passant des ouvrages d'Annie Ernaux à ceux d'Edouard Louis, regorge d'exemples à ce sujet. L'impression de trahir son milieu en faisant siens d'autres codes, culturels, politiques, sociaux etc. peut s'accompagner d'un sentiment partagé par le.a doctorant.e et de son entourage d'une distance entre eux. Se jouant dans les corps, les habits, le langage, les opinions, elle se nourrit également d'une compréhension plus ou moins grande des tenants et aboutissants d'un travail doctoral par les proches. Malentendus voire crispations vont alors possiblement apparaître rendant plus éprouvante encore l'expérience de la thèse et de sa soutenance. Lieu de rencontre d'une multitude d'individus composant l'entourage du.de la doctorant.e, celui-ci peut susciter des craintes quant à ses us et coutumes susceptibles d'être vécus sous le mode de la violence, du moins sur le plan symbolique, pour les acteurs qui y sont les moins rodés. A l'inverse, il est possible de réfléchir l'expérience de mobilité sociale sous le spectre de la force. Investissant des mondes sociaux variés, cela peut venir enrichir le travail du.de la doctorant.e par la tenue d'une posture propice à la découverte naviguant entre familiarité et distance au cœur de ses terrains de recherche.

Au total, dans les propositions de communication, à partir d'expériences vécues, la tension entre « *monter et rester peuple* » (Bras G., *Ibid.* p.35) sera à interroger comme obstacle ou,

¹ Citation extraite de la pièce de théâtre *Huis Clos* de Jean-Paul Sartre, 1943

au contraire, comme ressource dans le positionnement du.de la doctorant.e ou du.de la docteur.e à son travail de recherche. Considérée sous l'angle de l'obstacle, les modalités de son (non-)dépassement seront à préciser. Sous l'angle de la ressource, il s'agira d'en décrire les apports qui en ont été tirés dans le cadre du travail de thèse.

Nous souhaitons ainsi offrir un espace de discussion à de jeunes chercheur-e-s attaché-e-s à interroger leurs articulations entre leur travail doctoral et leur vie privée. Nous tenons à rappeler que cette journée d'étude se destine à tout.e.s doctorant.e.s ou récent.e.s docteur.e.s travaillant sur la question du lien social mais aussi des arts et de la culture au sens large. Aussi, toutes les propositions désireuses de partager une expérience méthodologique sur cette thématique sont les bienvenues. Les propositions de communication (3000 signes maximum, espaces compris, titre et résumé) doivent être envoyées avant le 8 juillet 2019, par courriel à l'adresse : jed.cultureetarts.cerlis@gmail.com.

La proposition devra être accompagnée d'une courte présentation biographique (contact, affiliation institutionnelle, discipline(s), statut, directeur de thèse, principaux axes de recherche (10 lignes maximum)).

Les résultats de la sélection seront communiqués le 20 septembre 2019.

Comité d'organisation :

Elise Chièze-Wattinne, Sarah Dinelli, Anaïs Mary, Géraldine Moreau, Camille Roudaut

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Arborio Anne-Marie, Pierre Fournier, 2005, *L'observation directe*, 2^{ème} Édition, Paris, Armand Colin.

Danasségarane Soubattra, In Jacquet Chantal et Bras Gérard, 2018, *La fabrique des transclasses*, Paris, PUF.

Rivière Tiphaine, 2015, *Carnets de thèse*, Paris, Seuil.

Articles scientifiques

Beaud Stéphane, 1997, « Un temps élastique. Étudiants des "cités" et examens universitaires », *Terrain*, n° 29, pp. 43-58.

Hamisultan, 2014

Lhéréte Héloïse, 2011, « La solitude du thésard de fond », *Sciences Humaines*, vol. 230, n°10, pp. 10-10.

Nicourd Sandrine, 2015, « Les processus de désengagement dans le cadre du travail doctoral », *Socio-logos* [En ligne], mis en ligne le 13 juillet 2015, consulté le 25 mars 2019.

Serre Delphine, 2015, « Etre doctorant-e. Socialisations, contextes, trajectoires », *Socio-logos* [En ligne], mis en ligne le 16 juillet 2015, consulté le 26 mars 2019.

Communications

Perreault Alex, 2009, « Introduction », Actes du colloque : *Le chercheur et son objet : entre distance et proximité*, Université de Montréal

Sitographie

Génération PhD, « Les résultats », Consulté le 29 mars 2019. Disponible sur : <https://www.generationphd.com/les-resultats/>

Légifrance, « Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat », Consulté le 29 mars 2019.

Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032587086>

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, « Le doctorat », 2014, mis à jour le 25 février 2019. Consulté le 26 mars 2019. Disponible sur : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20185/le-doctorat.html>